



OFFRE DE STAGES

Chargé(e) de mission Paysage

VILLAB 2021

Laboratoire d'idées sur la démarche et les territoires des « Villages de Caractère d'Ardèche » ®

Lundi 8 mars 2021 / vendredi 25 juin 2021

STRUCTURE D'ACCUEIL

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche, en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique du département de l'Ardèche, l'Université Grenoble Alpes, et avec le soutien du programme Leader Ardèche³, ont mis en place **un dispositif innovant pour stimuler la créativité dans les « Villages de Caractère de l'Ardèche »**.

8 stagiaires dans les domaines de l'architecture, du patrimoine, du paysage, de l'urbanisme, du développement territorial, du tourisme, de l'environnement, de l'écologie sont actuellement recherchés pour mener à bien l'édition 2021 du « VILLAB ».

CONTEXTE

La démarche « Villages de caractère d'Ardèche », portée par l'Agence de Développement touristique de l'Ardèche, a une vingtaine d'années.

Aujourd'hui, vingt-et-un villages bénéficient de ce label dont la charte intègre des critères de valorisation des patrimoines et d'accueil-animation.

Cette charte a été renouvelée en 2016. Elle est aujourd'hui le principal élément de référence pour l'obtention et le renouvellement du label pour les villages.

Au-delà de la structuration d'une offre touristique qualitative, l'opération « Villages de caractère d'Ardèche » se veut aussi constituer une **démarche de progrès et d'innovation sociale** tout autant que **territoriale** dans les domaines de la **valorisation patrimoniale, de l'architecture, de l'urbanisme et du développement territorial, touristique** et aujourd'hui plus que jamais sur la question de la **transition écologique**.

La démarche « Villages de caractère » mobilise de nombreux partenaires qui ont l'objectif d'améliorer continuellement la dynamique collective et de soutenir la capacité d'innovation des villages. Aussi, les principaux acteurs (les communes, intercommunalités et Offices de Tourisme,

l'Agence de Développement Touristique, le CAUE, l'Université Grenoble Alpes, les Syndicats mixtes du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional, les acteurs du Leader Ardèche³, le Département de l'Ardèche...) ont souhaité mettre un place un **laboratoire pluridisciplinaire de projets** (intitulé « VILLAB de caractère ») afin de rechercher une expertise qui permette de porter :

- un regard neuf et extérieur à l'Ardèche,
- un regard pluridisciplinaire qui amène une diversité dans les points de vue,
- un regard exprimé « in situ » qui privilégie les interactions avec les acteurs/habitants,
- un regard prospectif qui propose des pistes d'amélioration concrètes,
- un regard innovant sur la valorisation des ressources locales.

L'épidémie de COVID-19 et le confinement du printemps 2020 ont conduit à l'annulation du VILLAB 2020. Aujourd'hui, malgré un contexte sanitaire encore incertain, les organisateurs et partenaires du VILLAB souhaitent **relever le défi d'un VILLAB 2021 « nouvelle formule »**.

En effet, les besoins d'expertise des Villages labellisés et de l'ADT (en ce qui concerne sa charte, sa gouvernance et son réseau des villages de caractère d'Ardèche) sont toujours d'actualité. La question, désormais incontournable, de la transition écologique se pose notamment de manière toute particulière dans le cas des villages initialement labellisés pour une valeur patrimoniale et une capacité à préserver, restaurer, valoriser, mais également soumis à une pression touristique impactante pour le territoire.

Aussi, l'édition spéciale 2021 du VILLAB devra permettre de **croiser les regards d'étudiants d'horizons différents et de développer, pour le compte des communes, des projets en mesure de répondre à ces ambivalences**.

Pour l'année universitaire 2020-2021, quatre villages sont pressentis pour accueillir le VILLAB : **Alba-la-Romaine, Rochemaure, Saint-Laurent-sous-Coiron et Saint-Vincent-de-Barrès**.

CADRE ET OBJECTIF DU STAGE

Les 8 stagiaires sont recrutés pour effectuer un stage de **16 semaines**, du **lundi 8 mars 2021 au vendredi 25 juin 2021**.

Ils alterneront entre travail en **binôme** et **équipe-projet à 8**, travail à **distance** et en **présentiel**.

La mission s'organisera donc de la sorte :

- télétravail **3 semaines / mois** ;
- atelier sur site avec stagiaires, encadrants, et personnes ressources **1 semaine / mois**, sous conditions et dans un format limité ;
- **journées restitutives** en fin de stage, sous conditions et dans un format limité.

Des professionnels du CAUE et de l'ADT seront les personnes-référentes des étudiants et les accompagneront tout au long du stage, à distance et en présentiel. Ils définiront le cadrage de la démarche-projet et contribueront aux échanges méthodologiques tout au long du processus, faciliteront la connaissance des villages et de leurs acteurs, veilleront aux aspects logistiques et matériels.

Les étudiants devront disposer de leur matériel propre pour ce qui concerne le travail à distance, notamment pour la production écrite et graphique et les échanges en visio-conférence entre étudiants et avec le personnel encadrant des structures.

L'hébergement sera en revanche proposé pendant les périodes d'atelier et les frais de déplacement vers les sites seront pris en charge.

Un soutien universitaire de proximité est prévu à travers la mobilisation de membres de l'équipe enseignante du CERMOSEM (antenne ardéchoise de l'Université Grenoble-Alpes).

Notons que les modalités de stage pourront évoluer favorablement dans le cadre d'un assouplissement national des mesures de distanciation au travail.

MISSIONS

Les stagiaires auront **deux missions principales à conduire**, en lien avec la question de **l'inscription de la transition écologique dans la charte et dans les territoires des Villages de caractère d'Ardèche** :

- **Le développement, en binôme, d'un projet-phare** pour l'une des 4 communes d'études. Les pistes de projet à développer auront été définies en amont du stage par le biais d'une concertation entre les élus des communes d'études et les professionnels du CAUE et de l'ADT. Ils pourront balayer des champs divers et des échelles contrastées, depuis la reconversion d'un bâtiment, ou l'aménagement d'un espace public, jusqu'au développement d'un projet touristique, culturel, ou encore de redynamisation globale de centre village, de valorisation d'espaces naturels, etc. Ce travail amont permettra notamment de guider la constitution des binômes en fonction des compétences nécessaires mais ne dédouanera pas les étudiants d'un travail initial de diagnostic de site réalisé pendant le premier atelier sur le terrain et complété à distance par un travail de recherche et de prise de contact avec les personnes-ressources du territoire.
- **L'élaboration collective d'une évaluation de la charte des Villages de caractère d'Ardèche** dans sa forme actuelle et la **proposition de pistes d'évolution**, notamment en faveur de **l'inscription d'exigences liées à la transition écologique**. Ce travail pourra s'appuyer sur une démarche de benchmarking des chartes des autres labels, nationaux voire internationaux, et s'alimenter du travail de diagnostic mené par chaque binôme sur son territoire d'étude.

L'essence même du VILLAB repose traditionnellement sur la mise en oeuvre de **démarches participatives fortes et conduites sur toutes la durée du stage**.

L'un des défis de l'édition 2021 sera donc d'**inventer collectivement des outils de recueil et de partage d'informations auprès des habitants, visiteurs, personnes ressources du territoire dans un format adapté aux contraintes sanitaires actuelles**.

Une évolution favorable du contexte sanitaire pourra évidemment permettre d'élargir les modalités de mise en oeuvre des démarches participatives le moment venu.

PROFILS / COMPETENCES SOUHAITÉES

- Formation supérieure, minimum **Master 1 et au delà** dans les domaines suivants : **architecture, patrimoine architectural, paysage, urbanisme (dont règlementaire), développement territorial, économie/tourisme, environnement, écologie, sociologie, anthropologie**.
- Intérêt pour le milieu rural ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- Autonomie, esprit d'initiative ;
- Qualités relationnelles, facilité du contact avec tout type de public ;
- Maîtrise des outils de représentation graphique (a minima pour les profils architecture, patrimoine, paysage, urbanisme) ;
- Permis de conduire catégorie B et véhicule personnel appréciés.

CONDITIONS

- Indemnisation de stage : règlement en vigueur et frais de déplacement dans le cadre du stage (dont allers et retours pour la présence aux ateliers) ;
- Hébergement pris en charge par les structures d'accueil sur les périodes d'atelier ;
- Période de stage : **lundi 8 mars 2021 / vendredi 25 juin 2021** ;
- Lieu du stage : un espace de travail collaboratif sera mis à leur disposition une semaine par mois dans l'un des villages pour la réalisation de sessions de travail collectif et d'ateliers avec les tuteurs, encadrants et parties-prenantes du projet dans les différentes structures précitées.

CONTACT ET MODALITES DE CANDIDATURE

Pour candidater à l'offre de stage et pour obtenir des informations complémentaires sur les missions :

Myriam VAUTHIER-SOKOLOV
Chargée d'études architecte- urbaniste
mvauthier-caue07@orange.fr

Ou par voie postale :
CAUE de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie - BP 101
07001 PRIVAS Cedex

04 75 64 36 04
www.caue07.fr

CV, lettre de motivation et portfolio à envoyer par mail ou courrier avant le lundi 14 janvier 2021 à minuit.



Saint-Laurent-sous-Coiron